



Dossier de presse

Vendredi 1^{er} septembre 2023

Rentrée scolaire 2023 - 2024: un accueil des enfants et du personnel éducatif encore amélioré



Nouvelles Place(s) aux enfants, nouvelle cour végétalisée, travaux de rénovation et de mise en accessibilité dans plusieurs dizaines d'écoles pendant l'été, travaux d'ampleur lancés ou poursuivis sur deux nouveaux groupes scolaires, recrutement d'un-e ATSEM par classe, de meilleures conditions de travail pour les agent-es périscolaires... Pour cette rentrée, enfants et agent-es verront encore leurs conditions d'accueil, d'apprentissage et de travail améliorées.

► Un contexte national résumé par la circulaire de rentrée scolaire du Ministère de l'éducation et de la jeunesse

Selon la circulaire, à partir de la rentrée 2023, le service public d'éducation se transforme. Priorités de la circulaire pour l'année scolaire ? *«Une École qui instruit, émancipe et protège».*

Ainsi, l'Education Nationale souhaite faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels, permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages, lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires, permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école, favoriser des comportements responsables, contribuer à construire une culture de l'égalité et du respect mutuel, participer au combat contre les violences sexistes et sexuelles à travers l'éducation à la sexualité, contribuer à faire de la France une Nation sportive pour cette année olympique et paralympique, ou encore faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre le Comité National de la Refondation Éducation « Notre école, faisons-la ensemble ».



► Contexte local : effectifs scolaires, mesures de cartes scolaires et périmètres scolaires

Les naissances diminuent, et cette évolution devrait se poursuivre. Conséquence, après une baisse moins marquée des effectifs en 2022-2023, les écoles grenobloises comptent 300 élèves de moins à la rentrée 2023-2024, soit une décre de 3% de l'effectif total.

La carte scolaire est marquée par la volonté du Directeur Académique (DASEN) d'offrir des conditions d'accueil des élèves propices aux apprentissages. Ainsi le nombre de retraits de postes a été très limité, avec quelques attributions. Malgré un solde négatif, on peut considérer que la carte scolaire reste très favorable au regard de la baisse importante des effectifs : la moyenne d'élèves par classe devrait encore être stabilisée l'année prochaine.

Le déploiement du dispositif 100 % réussite en grande section a été stoppé par le DASEN au profit d'une amélioration généralisée des conditions d'accueil, baissant les repères/seuils sur l'ensemble du territoire. Ainsi en quelques années l'effectif maximum en maternelle est passé de 32 élèves par classe en moyenne à 27 pour une école de centre-ville.

Détail de la carte scolaire :

Un nouveau dispositif d'inclusion scolaire pour enfants atteints d'un trouble du spectre autistique a été ouvert, le Dispositif d'Auto-Régulation (DAR) sur l'école primaire Elisée Chatin.

6 attributions

- 1 poste attribué à l'école primaire Malherbe
- 1 poste à l'école maternelle Florence Arthaud
- 1 poste à l'école primaire Simone Lagrange
- 1 poste à l'école primaire Elisée Chatin
- 1 poste à l'école primaire Jean Racine
- 1 poste à l'école élémentaire des Trembles

11 retraits :

- Ecole élémentaire Anthoard
- Ecole élémentaire Joseph Vallier
- Ecole Maternelle Marceau
- Ecole maternelle Pain Levé
- Ecole élémentaire Pain Levé
- Ecole élémentaire Anatole France
- Ecole élémentaire Libération
- Ecole maternelle Driant
- Ecole maternelle Le Lac
- Ecole élémentaire Sidi Brahim
- Ecole primaire Ferdinand Buisson





► Les Place(s) aux enfants apparaissent dans toute la ville !

Des “Place(s) aux enfants”, projet majeur du mandat, sont créées pour changer durablement la Ville. Les rues devant les écoles sont piétonnisées, apaisées et transformées en îlots de fraîcheur et de biodiversité. Elles offrent des parvis sécurisés et des lieux de convivialité et de loisirs pour les parents, les enfants, le personnel éducatif et plus largement l'ensemble des riverain-es.

Dès mars 2022, des réunions de concertation ont été organisées pour 10 sites, avec les habitant-es du quartier, les équipes des écoles (enseignant-es et agent-es périscolaires) ainsi que les enfants des établissements. Ces réunions, entre 1 à 3 par site, ont permis d'alimenter les programmes d'aménagement, et de construire collectivement la transformation pérenne de chaque Place(s) aux enfants.

3 Places aux enfants entièrement finalisées

L'école Anthoard a été la première école à bénéficier d'une Place(s) aux enfants transformée définitivement au printemps 2022, avec notamment la création de massifs végétalisés et la plantation d'arbres sur le parvis.

À l'été 2022, l'Allée Romantiques devant l'école Christophe Turc et la rue Sergent Bobillot devant l'école Marceau ont vu naître à leur tour des Place(s) aux enfants, végétalisées à l'automne dernier.

3 Place(s) aux enfants aménagées et prochainement végétalisées

- **Rue Tanant** : l'aménagement a été pensé en lien avec les travaux d'extension de l'école Diderot et du square Moucherotte. La piétonisation et la sécurisation de cette longue rue communiquant avec le square permettent de prolonger les usages pédagogiques à l'extérieur de l'école. Du béton clair recouvre la rue 44 arbres seront plantés à l'automne, offrant ainsi un nouvel îlot de fraîcheur pour les habitants et les habitantes. Juxtaposé à la rue, le square du Moucherotte a été réaménagé en parallèle et en concertation avec les habitant-es du quartier : sa surface a doublé, 41 arbres ainsi que des plantes grimpantes ont été plantés, 4 nouvelles tables de ping pong et des paniers de basket ont été installés et le terrain de tennis a été rénové.

- **Rue Pascal** : devant l'école Malherbe, une partie de la rue Pascal fait désormais naturellement le lien avec le parc de la Bruyère. Le site a été désimperméabilisé (près de 900 m² sur un espace total de 1400 m²) grâce à du stabilisé et des pavés drainants. Un parvis plus large mène à l'école, avec un mobilier d'assise, des éléments ludiques, une borne fontaine et des arceaux à vélo, destinés à favoriser le jeu, la convivialité et les rencontres. Le lieu sera largement végétalisé (prairie, arbustes et plantes vivaces, plantation de 8 arbres) pour créer davantage d'ombre et de fraîcheur.

● **Rue Guy de Maupassant** : les travaux de la Place(s) aux enfants devant l'école Beauvert ont eu lieu pendant les vacances scolaires. Au programme: création de 535 m² d'espaces végétalisés avec plantation de 8 arbres et récupération des eaux pluviales, pose d'une borne fontaine, renouvellement du revêtement de la chaussée dans la continuité des travaux de Grenoble Alpes Métropole à l'ouest de la rue Maupassant et réaménagement des entrées de la rue avec du béton désactivé pour marquer l'entrée de l'aire piétonne.



Des travaux à venir très prochainement

Sur les rue Roger Louis Lachat devant le Groupe scolaire Clémenceau, rues Aimon de Chissé – Blanche Monier devant l'école Elisée Chatin, rue René Lesage devant l'école Daudet (aménagement prévu en lien avec le square à côté) et rue des Dauphins devant l'école Menon. D'autres travaux sont à l'étude sur les rues Cuvier (la phase de concertation avec les riverain-es a démarré), Sidi Brahim, Driant et Drac.



► La transformation des cours d'écoles se poursuit avec le projet Coquelicour :

Les cours de récréation du groupe scolaire Vallier ont été entièrement réaménagés suite à la rénovation thermique et de mise en accessibilité du groupe scolaire, en lien étroit avec les équipes enseignantes et les enfants. La fin des travaux est prévue à l'automne 2023 avec la réalisation des enrobés. Les plantations auront lieu d'ici la fin de l'hiver et le reste des mobiliers sera installé d'ici le printemps 2024. Le budget est de 269 000€.

La rénovation de la cour de récréation de l'école élémentaire Menon site Gemond prévue sur l'été 2023 a été reportée suite à l'annulation des interventions estivales par les entreprises. Le budget prévisionnel de 233 000 €

intègre la mise en accessibilité des deux cours et du bâtiment.



ESQUISSE : GROUPE SCOLAIRE VALLIER / AMÉNAGEMENT DE LA COUR / GRENOBLE / ATELIER VERDANCE

► L'éducation : une priorité budgétaire pour la Ville

Le périscolaire est un service important pour les familles. Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des agent-es, la Ville met en avant une organisation ambitieuse de son périscolaire.

Une amélioration constante des conditions de travail des agent-es des écoles :

La Ville s'est fortement mobilisée à la rentrée 2022-2023 pour améliorer son service public périscolaire en augmentant de 800 000 € par an ses dépenses de personnel permettant la création de deux fonctions essentielles, des directions Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) et directions adjointes ALP, réduisant la précarité de ces postes observée au niveau national. Cette mobilisation se poursuit à la rentrée 2023-2024 avec des nouvelles dépenses annuelles estimées à 500 000€ par an supplémentaire en prévoyant les améliorations suivantes :

Pour la filière animation :

- 38 « animateurs référents » sont recrutés, soit un dans chaque école élémentaire, avec un temps de travail à 90 % dès septembre 2023, permettant à la fois de consolider l'équipe et de rendre les postes plus attractifs. L'animateur-riche référent-e sera présent-e sur l'ensemble des temps d'accueil périscolaires (matin/midi/soir) en contact direct avec les enfants, avec 2h par jour dédiées à la préparation des activités. Il aura donc de 8 à 10h de préparation par semaine pour 21h20 de temps d'accueil. A titre de comparaison, un-e enseignant-e a minimum 11h de préparation hebdomadaire pour 24h d'enseignement. Pour compléter les missions, il ou elle assurera un mois d'animation sur l'Eté Oh! Parc.
- Augmentation du nombre d'animateur-rices avec un contrat mensualisé (paie mensuelle lissée) ; 72 ont été recrutés depuis février 2023, soit 172 animateur-rices avec des contrats mensualisés. Objectif : atteindre la moitié des effectifs soit environ 350 contrats au cours de l'année scolaire à venir.
- Les CDD de 10 mois (coupure estivale) deviennent des CDD d'un an (rémunération pendant les vacances d'été) pour les contrats mensuels.
- Augmentation des temps de préparation des activités pour tous et toutes les autres animatrices (excepté pour l'animateur-riche référent-e) avec 1h hebdomadaire et 1h de temps d'adaptation/rencontre/visite de l'école. Soit l'équivalent de 9 équivalents temps pleins par an.
- Recrutement de 6 apprenti-es BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) pour l'année scolaire 2023-2024.



Ecole Diderot © Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble 2021



Ecole des Fresnes © Alain Fisher, Ville de Grenoble 2021

Pour les ATSEM :

- Des recrutements sur les postes titulaires vacants plus fréquents (de 1 à 2 fois par an) ;
- Augmentation du nombre de CDD de 3 ans pour les ATSEM qui ne sont pas titulaires du concours : 17 CDD ou CDI dont 12 recrutés en 2023 ;
- Augmentation massive du nombre d'apprenti-es CAP Petite Enfance : de 5 auparavant à 20 pour l'année scolaire 2023/2024 ;
- Augmentation du pool d'ATSEM remplaçant-es, passant de 12 à 21.

Pour la filière technique :

- Expérimentation sur l'organisation du temps de travail en matin et après-midi (jusqu'ici uniquement le matin) pour 3 groupes scolaires ;
- Expérimentation dans six écoles dédiées d'une formation de deux jours des personnes nouvellement recrutées afin d'apprendre les bons gestes en entretien et en restauration.
- Augmentation du pool d'agent-es techniques remplaçant-es, passant de 18 à 30.

Maintien d'un taux de couverture d'ATSEM par classe de 100%

La carte scolaire édictée par la direction académique et les efforts déployés par la Ville (création de postes, remplacements, ...) permettent de maintenir, pour la deuxième année consécutive, **l'objectif d'un-e ATSEM par classe** (ou un-e ATSEM pour 2 dispositifs dédoublés) à cette rentrée scolaire, alors que la loi n'impose qu'un-e ATSEM par école.

Des campagnes de recrutement massives, régulières et plus modernes pour les animateurs et animatrices, les agent-es d'entretien et les ATSEM

Une large campagne de communication est mise en place chaque année. Objectif ? Organiser les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir dès la rentrée, et trouver des ATSEM et des agent-es d'entretien remplaçant-es.

Concrètement, la Ville communique via ses supports municipaux (kakémonos, totems et vox, écrans dynamiques, site Ville de Grenoble, visuels municipaux, réseaux sociaux), mais aussi par la diffusion d'informations dans 340 points clés de la ville (cités universitaires, MJC, espaces culturels, centres sociaux, commerces, etc.) de juin à septembre.

Des partenariats avec le CROUS, pôle emploi, l'Université et la Mission locale sont aussi mis en place pour une publication toute l'année d'offres d'animateur-ric(e) périscolaire ainsi que pour des participations à des forums de recrutement et à des jobs datings.

Une campagne de recrutement massive a lieu dans les derniers jours du mois d'août et début septembre.

Cette année, de courtes parodies des métiers d'ATSEM et d'animateur-ric(e) sont diffusées sur le TikTok de la Ville afin de toucher un public plus large. Des portraits d'ATSEM et d'animateurs-ric(es) ont été réalisés afin de les diffuser lors de présentations dans les structures de formation, d'emploi ou les lycées. De la publicité orale est également diffusée sur Spotify.

► Le budget d'investissement en travaux prioritaires pour la Ville

Le numérique éducatif

Un important travail collaboratif entre l'Education Nationale et la Ville a permis à la Ville de déposer sa candidature au plan de relance et d'être retenue sur le dispositif Territoire Numérique Educatif (TNE) par la direction académique.

Une subvention de 550 000 € (dépense prévue 1,1 million d'euros) sur trois années (2021-2022 et 2023) a été accordée à la Ville, ce qui a permis dès septembre 2021 de fournir des équipements numériques mobiles aux directions d'école (ordinateur portable et téléphone portable) mais aussi de déployer des vidéoprojecteurs sur toutes les classes de cycle 3. Le déploiement sur la moitié des classes de cycle 2 est en cours de finalisation.

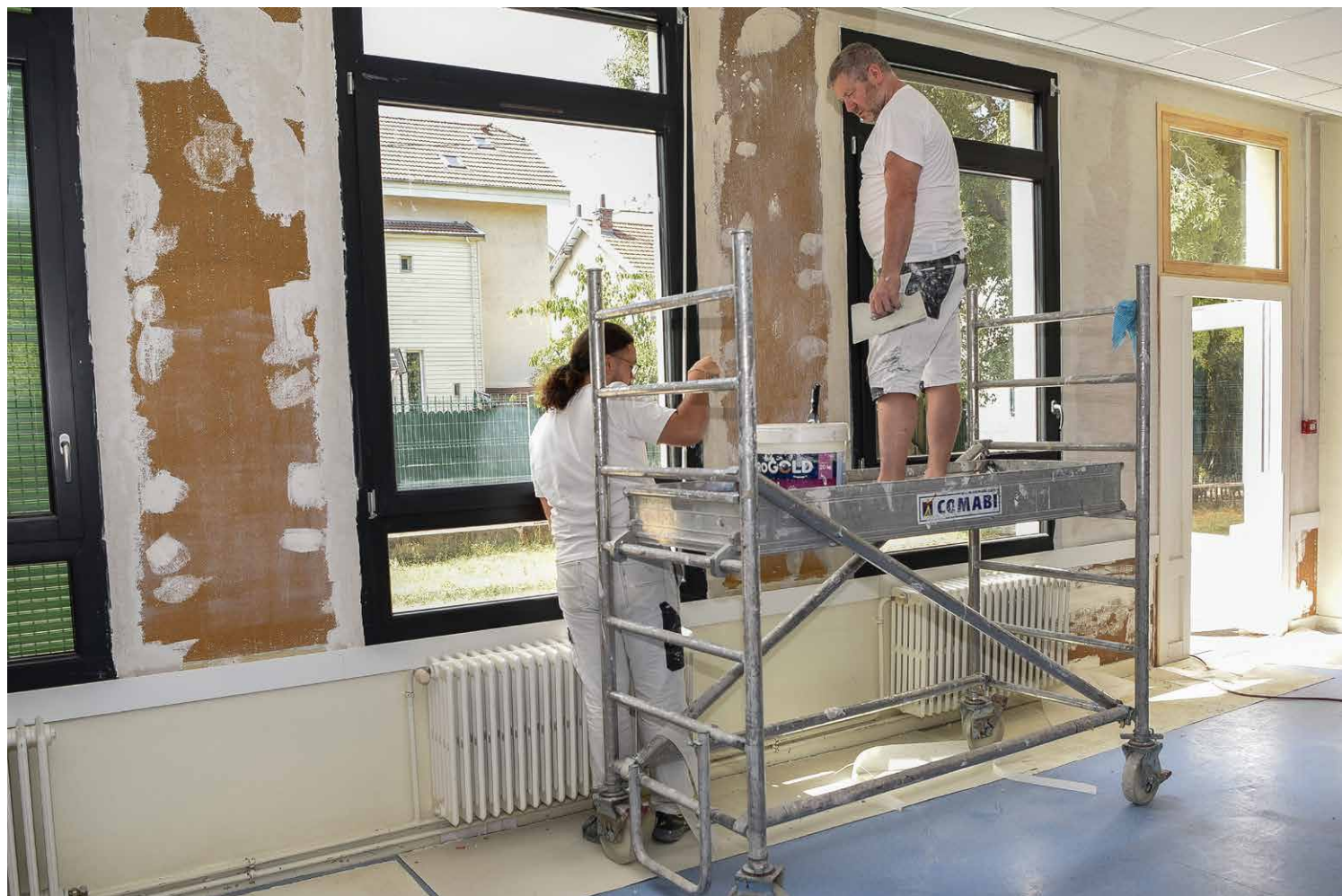
Au cours de l'année scolaire 2022-2023 un Environnement Numérique de Travail (ENT à l'échelle de la Ville) a été déployé dans les écoles publiques. Le démarrage est prévu à l'automne 2023.

En plus de cela, la Ville déposera un nouveau dossier de candidature pour poursuivre le travail autour du numérique éducatif à compter de l'automne 2023 pour une nouvelle convention à partir de janvier 2024.

Quelques exemples d'opérations d'entretien et de maintenance menées cet été

Pour rappel, le budget annuel de maintenance et d'entretien s'élève à 1,2 million d'euros par an.

Des travaux estivaux ont eu lieu dans près de 45 établissements, par exemple la maternelle Sidi Brahim dont une partie des menuiseries ont été rénovées. Ces actions concernent en priorité le clos-couvert, comme pour l'école Sidi Brahim, mais aussi sur la maternelle Bajatière ou Paul Bert. Les travaux portent aussi sur l'accessibilité et l'amélioration des usages (peintures, mise en réseau du chauffage, etc.).



Travaux estivaux, changement de fenêtres dans la maternelle Sidi Brahim © Alain Fisher, Ville de Grenoble 2023

La Ville maintient également ses interventions visant à améliorer les conditions d'accueil des enfants et des adultes des établissements scolaires lors des périodes de fortes chaleurs. Ainsi, l'installation d'équipements visant à réduire les apports solaires (films ou protections solaires extérieures) ou permettant une ventilation naturelle (VMC double flux, ventelles), tout en cherchant à améliorer les performances de nos façades (nouveaux vitrages, isolation des parois) et le ressenti (brasseurs d'air et brumisateurs) a été poursuivie.

Les grands chantiers en cours et programmés cette année

Les chantiers 2023-2024

- **Les Trembles** : les travaux de réhabilitation de ce complexe comptant 5 équipements (école, crèche, centre de loisirs, gymnase, LAEP) sont en cours.

L'école, le centre de loisirs et la crèche sont accueillis au sein de l'ancien collège des Saules, reconfiguré et adapté aux spécificités de chacun des publics. Le LAEP est hébergé dans le bâtiment municipal l'Arlequin (à côté du centre de loisirs enfance et adolescent-es).

Budget : 11 millions €

Cofinancements : 2,875 millions € (ANRU : 2,45 millions € / Département : 425 000 €).

- **Anne Sylvestre** : le nouveau groupe scolaire (comprenant une école maternelle, une école élémentaire et un centre de loisirs) sera livré au printemps 2024.

Il accueillera dès la rentrée 2024 le groupe scolaire Ferdinand Buisson qui entrera dans une phase de travaux rénovation/réhabilitation pendant près de deux ans.

Budget : 13 millions €

Co-financements : 2,76 millions € (Caisse des dépôts 210 000€ / Département : 425 000€ / Etat : 2,1 millions €).



Un projet éducatif 2022-2027 qui permet des actions éducatives dynamiques

Grenoble, « Ville amie des enfants de l'UNICEF », s'est dotée d'un projet éducatif de mandat ambitieux. La Ville maintient ses efforts et son dynamisme sur les questions éducatives (scolaires, périscolaires et extrascolaires).

Le règlement périscolaire évolue :

- Fin du système de réservation au forfait à la période pour le périscolaire du soir et du matin au profit d'un système de réservation à la séance ;
- Réservation de tous les accueils possibles jusqu'à 72h à l'avance ;
- Départ en flux possible dès 17h pour tous les accueils du soir ;
- Mise à jour complète de la tarification des temps périscolaires :

Les tarifs du périscolaire du midi ont été largement réduits : le tarif minimum passe de 0,80€ à 0,75€ et attribué à plus de familles. Dès la rentrée, près de la moitié des familles auront accès des repas à moins de 2€.

Un simulateur en ligne est disponible pour les familles sur le site internet de la Ville pour les tarifs du périscolaire <https://www.grenoble.fr/2973-simulateur-de-tarifs-des-temps-periscolaires.htm>

Malgré la mise en œuvre de temps payants, près de 80% des familles verront leurs factures diminuées ou stabilisées à la rentrée scolaire.

Les inscriptions peuvent être faites sur « [mon espace personnel kiosque](#) » avec l'identifiant et l'adresse mail communiquée à la Plateforme Famille (inscription valable 72 heures ouvrées plus tard) ou par dépôt du formulaire unique dans une Maison Des Habitant-es (MDH) (les délais sont plus longs, 10 jours en septembre et 7 jours le reste de l'année).

Le démarrage de véritables transitions écologiques mieux incluses à la politique éducative

La cheffe de projet dédiée a enclenché un travail méthodologique avec l'ensemble des partenaires sur :

- Un nouvel appel à projet spécial « éducation » de Capitale Verte validé par le rectorat qui a reçu beaucoup d'attention des actrices et acteurs éducatifs ;
- Un travail sur la sobriété énergétique avec les agent-es de la direction ;
- L'équipement complet en détecteur d'air dans le cadre de la QAI et 100 % remboursés par le MENJ ;
- Le déploiement de défis auprès des établissements : sur la sobriété énergétique, le gaspillage alimentaire (6 établissements ont participé au projet lutte contre le gaspillage alimentaire au cours de l'année passée et 6 autres participeront l'année prochaine) ;
- Le suivi de l'expérimentation sur « éduquer dehors » avec des périscolaires dehors ;
- La préparation et l'accompagnement de tous les établissements éducatifs dans le cadre des potentiels délestages hivernaux.



L'alimentation, un défi pour le bouclier social et climatique : la poursuite de l'amélioration sur la qualité alimentaire accessible à tous

Depuis la rentrée 2022-2023, le repas végétarien est devenu le repas standard. En effet les familles peuvent choisir parmi 3 types de menus dont un permettant de déjeuner végétarien tous les jours.

La crise du coût des denrées alimentaire n'a pas entraîné de dégradation du niveau de la qualité. Un certain nombre de freins ne permettent pas d'envisager le 100% bio et/ou local à court terme : contraintes des marchés publics, coût, disponibilités limitées des fournisseurs. Pour autant, la Ville propose des repas à plus de 60% bio et locaux dans les écoles, et à plus de 95% dans les crèches.

Pour des raisons environnementales, de santé et de respect de la vie animale, des menus végétariens sont proposés une 1 à 2 par semaine peu importe le type de menu choisi.

Ainsi, 40% des repas proposés dans les écoles sont végétariens.

Des repas à thème sont organisés régulièrement pour faire découvrir un pays, une région, une saison ou des recettes nouvelles, et des repas sont élaborés par des groupes d'enfants en collaboration avec une diététicienne.

Dans le cadre de son bouclier social et climatique, un effort financier supplémentaire de près de 700 000€ par an pour la Ville a été voté afin de diminuer fortement le prix du repas scolaire, alors que dans le même temps le prix des denrées alimentaires ont flambé ces derniers mois jusqu'à 20 ou 30 %. Un renforcement du service public de la restauration scolaire, qui démarque Grenoble de nombreuses autres villes qui ont elles, augmenté leurs tarifs pour pallier l'inflation, tandis que ***la totalité des familles grenobloises verra sa facture diminuer ou se stabiliser.***

La mise en place de l'application [«Qui Dit Miam»](#) à la rentrée permettra aussi à tous les parents de pouvoir consulter les menus de la restauration directement depuis leur téléphone portable. C'est une avancée en terme de communication plus réactive que sur le pdf actuel du site de la Ville. Ils pourront aussi avoir accès aux recettes et aux marchandises. Cela répond au besoin de transparence mais aussi de mise en valeur des marchandises répondant aux critères qualité de la loi EGALIM.



Repas végétarien, cantine de l'école Marianne Cohn © Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble